

Le Petit Vendômois

PERCHE - BEAUCE - VALLÉE DU LOIR

www.lepetitvendomois.com

53, Rue Poterie 41100 Vendôme — Tél. 02.54.72.91.33 — e-mail : lepetitvendomois@wanadoo.fr

Unique et exceptionnel !

MESLAY — La Cité



Lundi 31 mars, Aymeric et Philippe Rouillac, commissaires priseurs à Vendôme, vendront 30.000 pièces imprimées et copies manuscrites du XVI^e au premier quart du XIX^e siècle. Accumulée pendant plus de 150 ans, cette collection remarquable d'archives est unique de par sa composition. Lire page 52



Original par son contenu, remarquable par son volume

C'est le 10 décembre 1719 d'après M. de Pessac dans son livre *Vendôme et le Vendômois de 1883*, que François de la Porte, acquit de la veuve de Pierre Paul Bodineau, chevalier et seigneur de Meslay, le vieux château Renaissance de Meslay et tout son domaine terrien pour en faire une demeure de villégiature. Débute alors avec cette famille de Fermiers Généraux depuis 1683, une histoire avec le Vendômois et qui perdure jusqu'à aujourd'hui, avec sa descendance.



tableau représentant JF de La Porte XVIIe siècle à la mairie de Meslay

Philippe et Aymeric Rouillac, Commissaires Priseurs à Vendôme, ont déjà vendu aux enchères en juin 2013, lors de la vente qu'ils organisent chaque année à Cheverny, quelques pièces exceptionnelles de mobilier d'époque du château de Meslay. Ce lundi 31 mars, c'est la vente, à l'étude de Vendôme, d'une collection d'archives des plus surprenantes et des plus remarquables par son volume (30 000 pièces !) et par son contenu, une histoire de la France du XVIe au

début du XIXe siècle au travers d'actes officiels, ces documents ayant été accumulés dans un état remarquable par des générations de financiers et de juristes, tous de la même famille.

L'histoire de la famille de La Porte

«Les origines de cette famille de La Porte sont mal connues. De souche parisienne, les quelques

sources existantes rattachent les La Porte au début du XVIIe siècle à la bourgeoisie des apothicaires et chirurgiens du roi.» nous explique Philippe Rouillac. Jean de La Porte, né en 1636, fut en effet petit-fils d'apothicaire et fils d'un chirurgien du roi. Cette proximité avec le pouvoir confère des faveurs et plus particulièrement le privilège d'occuper des charges financières. Ce réseau permit à Jean de La Porte d'accéder facilement au milieu de la finance, se retrouvant, dès l'âge de 30 ans, commis dans la Ferme générale, phase préparatoire et indispensable pour comprendre tous les rouages du milieu des affaires du royaume.

Obtenant une charge de secrétaire du roi en 1671, qu'il conserve jusqu'en 1692, il fut anobli. Expédiant et signant tous les actes publics du roi, Jean de La Porte travaille auprès de Louis XIV dans la production des décisions royales. Il épouse en 1673 Elisabeth des Ruelles et fort de sa formation dans la bourgeoisie financière, il débute sa carrière de fermier général en 1683 qu'il poursuit jusqu'à sa mort en 1695, remplaçant Jean Cherouvrier des Grassières. Deux de ses fils et une fille vont eux aussi avoir le privilège de graviter dans ce milieu financier. Marie Françoise de La Porte, sa fille, épouse Alexandre Bertrand Pallu fermier général

et lui-même fils du fermier général Bertrand Pallu. François de La Porte, fils cadet, (aquéreur en 1719 du château de Meslay) en épousant, lui aussi, Elisabeth Forcet, fille du fermier général Léonard Forcet succédera à son beau-père, avant de faire partie du comité directeur de la compagnie des Indes en charge des achats de marchandises.

Quant au fils aîné, Jean-François de La Porte, il succédera à son père en 1695, à l'âge de 20 ans, dans la Ferme générale puis de 1723 à 1742, sera nommé Président du comité des Caisses. Personnage le plus important de la Ferme en France, il devient en quelque sorte le banquier de la cour, le représentant des milieux financiers auprès du gouvernement. En 1730 à la mort de son frère François qui reste sans descendance, il hérite du château de Meslay, qu'il fera entièrement reconstruire en 1733 en même temps que déplacer le village de Meslay, trop près du Loir et donc des crues. C'est à ce moment là qu'il importe pour la première fois en France des peupliers d'Italie et entreprend au sein d'une manufacture à Meslay la production de cotonnades et de tapisseries. Extrêmement riche avec un pouvoir immense, il commande auprès du peintre du roi Hyacinthe Rigaud, son portrait, actuellement visible à la mairie de Meslay.



A sa mort en 1743, Pierre François de La Porte, son fils, va quant à lui poursuivre une brillante carrière dans la magistrature en devenant maître des requêtes et en cumulant une commission d'intendant de l'armée, contrôlant ainsi le bon fonctionnement de celle-ci. Son fils, Jean-Baptiste-François de La Porte suit la même ligne, devenant avocat du roi puis maître des requêtes et intendant de «justice, police et finances» pour le territoire de Perpignan, de Lorraine, et du Barrois avant de se retirer en 1790 sur ses terres de Meslay. Sa petite fille, (1784-1874), épouse de Guy de Lavau, héritera du château de Meslay, du domaine et de ces importantes collections réunies par la famille de La Porte qui aujourd'hui sont placées chez Aymeric et Philippe Rouillac.

30 000 imprimés éparpillés ?

«Les documents mis en vente, ont été adressés directement à des membres de la famille de La Porte aux cours de leurs charges à la Ferme générale ou de leurs fonctions dans l'administration royale. D'autres ont été collectés par leurs soins pour compléter leur collection», précise Philippe Rouillac. «Le but était de se doter d'un outil juridique et administratif efficace et qui

n'existait pas ! Ils avaient besoin de se constituer un instrument de travail, indispensable à la gestion des affaires de l'époque, collection personnelle et privée d'actes officiels.» En effet la bibliothèque du roi ne possédait pas tout ce qui s'imprimait d'actes isolés ou de recueils. «Les collections publiques sont redevables à plusieurs collectionneurs privés, tel Moreau ou Louis Rondonneau qui ont doté l'Etat d'une collection publique» souligne le Commissaire Priseur. «Il serait dommage que cette collection parte à l'étranger, entre autre aux Etats Unis, car ce sont pour certains, des documents uniques, qui seraient utiles aux chercheurs et historiens, spécialisés dans les actes officiels du XVIIe et XVIIIe siècle» conclut Philippe Rouillac. C'est une chance que ces documents aient été conservés et que ces 30 000 pièces, pour certaines introuvables, ne quittent pas la France. Une histoire d'argent qui aurait fait sourire ces générations passées de la famille de La Porte, vouées à la finance !

Expositions : Vendredi 28 mars de 14h à 17h et lundi 31 mars de 9h à 11h30.

Vente : Lundi 31 mars 14h
CONFÉRENCE - Hôtel des Ventes
"Le Canevas juridique de l'ancienne France"

Conférence animée par Philippe Rouillac, Lundi 31 mars à 10h